

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN
VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

N./Réf. : 72/166870/PU/17

Réf SPW : 19752 & D3300/55023/RGPED/2017/3/PWALG/bcath - PU - F0316/55023/PU3/2017.4

Concerne la demande de permis unique introduite par la **SPRL HEREMANS M Scheibeekstraat 30 à 1540 HERNE** visant l'installation et l'exploitation d'un centre de regroupement, tri, traitement et valorisation de déchets inertes et ses annexes à la Rue René Magritte 159 à 7860 LESSINES.

La demande rentre sous le champ d'application de l'article D.IV.22, 5° et 6° du CODT (périmètre SAR, zoning industriel avec périmètre de reconnaissance économique).

Dès lors conformément à l'article 81§2 alinéa 3 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement tel que modifié, le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique sont compétents pour statuer sur cette demande.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Mardi 25 juillet 2017	Lundi 31 juillet 2017	Administration Communale Grand'Place 12 7860 LESSINES le mercredi 30 août 2017 de 11h00 à 12h00	Collège Communal Grand'Place 12 7860 LESSINES

Le Bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du **31 juillet 2017**.

L'enquête se déroule du lundi 31 juillet 2017 au mercredi 30 août 2017. Elle est neutralisée du 31 juillet 2017 au 15 août 2017.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 8h30 à 12h00 et jusqu'à 20 heures ou le samedi matin.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après treize heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Benoît LECLERCQ, Conseiller en Environnement au 068/25.15.38 ou de l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en Environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès:

- du demandeur au 02/307.02.26
- du Fonctionnaire technique Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS ou au 065/32.80.11.
- du Fonctionnaire délégué Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS ou au 065/32.80.11
- du Conseiller en Environnement au 068/25.15.38 ou, à défaut, du collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet.

Coordonnées du Conseiller en Environnement:

Benoît LECLERCQ, Service Environnement Grand Place 12 à 7860 LESSINES, leclercq-benoit@lessines.be, 068/25.15.38

A LESSINES, le 24 juillet 2017

Le Bourgmestre